



LOT 1					LOT 2				
70	154	140	462		70	154	140	462	
234,8	1-m	1-u	2-b		236,66	1-m	1-u	2-b	
12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S	12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S

LOT 3					LOT 4				
70	151,52	140	454,56		70	150,31	140	450,93	
243,8	1-mb	1-u	2-b		180,95	1-mb	1-u	2-b	
12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S	12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S

LOT 5					LOT 6				
70	183,11	140	549,33		90	303,02	180	809,06	
243,65	1-mb	1-u	2-b		749,77	1-m	6-c	8-c	
12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S	12,20-40	hc-7,50	hc-12,00	II+1S	III+1S

Annexe I : Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]	
max.		min.	
type de toiture		type et nombre de logements	
max.		min.	
type, disposition et nombre des constructions		nombre de niveaux	
max.		min.	
		hauteur des constructions [m]	
		max.	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en retrait
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{0-x} hauteur à la corniche de x mètres
- h_{1-x} hauteur à l'acrotère de x mètres
- h_{2-x} hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tv (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains obérés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- max x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp espace vert privé
- Evp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Indikative Kennzeichnungen

- Charakteristische Vegetation (Ermittlung über Orthophoto)

AUFTRAGGEBER: **FONDS DE GESTION DES ÉDIFICES RELIGIEUX ET AUTRES BIENS RELEVANT DU CULTE CATHOLIQUE**
matricule 20185200028
Avec siège à L-2339 Luxembourg; 2, rue Chr. Plantin

PROJET: **« Haeregoard »**
L-5485 Wormeldange-Haut
N° CADSTRAUX 1417/5191

DOCUMENT: **PAP - Plan selon avis 18486/4C**

BEARBEITUNG: **ROMAIN SCHMIZ**
architectes & urbanistes
16, AV. GASTON DIERCKX, L-1420 LUXEMBOURG
TEL. 44 17 10 FAX 44 17 10 40

DATE: 21. 01. 2019

ECHELLE: 1:250

PLAN N°: 001